

[Ouverture d'une session d'examen pour l'obtention du CAPEJS](#) [1]

Arrêté du 9 novembre 2022 portant ouverture au titre de l'année 2023 d'une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS)

Journal officiel lois et décrets - N° 0267 du 18 novembre 2022

Une session d'examen pour l'obtention du CAPEJS est organisée, au titre de l'année 2023, pour les candidats relevant de l'article 16 de l'arrêté du 16 mars 2018 modifié relatif au diplôme d'Etat du CAPEJS.

[En savoir plus \(Légifrance\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/ouverture-dune-session-dexamen-pour-lobtention-du-capejs-1>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046572377>